

# Entreprises de production et de distribution d'énergie dans l'UE

## Statistiques en bref

INDUSTRIE, COMMERCE  
ET SERVICES

31/2006

Auteur  
**Tomasz URBANSKI**

## Contenu

**Vue générale** ..... 1

**Une productivité apparente du travail trois fois supérieure à la moyenne de l'industrie**..... 2

**Production et distribution d'électricité: activité principale du secteur de l'énergie**..... 3

**Augmentation plus rapide du chiffre d'affaires que la moyenne de l'industrie**..... 4

**Le nombre d'entreprises du secteur de l'énergie a augmenté considérablement, alors que leur nombre a stagné pour l'ensemble de l'industrie**..... 5

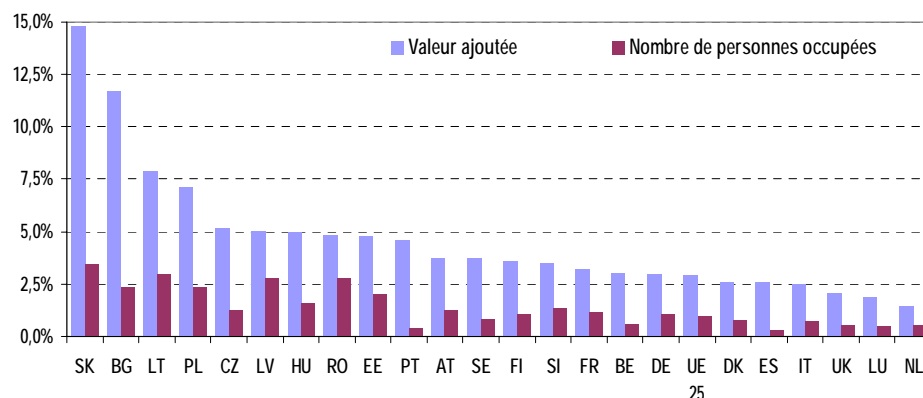


Fin de rédaction: 28.11.2006  
Données extraites le: 30.06.2006  
ISSN 1561-4859  
Numéro de catalogue: KS-NP-06-031-FR-N  
© Communautés européennes, 2006

### Vue générale

En 2003, le secteur de l'énergie (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude: NACE 40\*) dans l'UE-25 constituait l'activité principale de quelques 16 000 entreprises qui ont réalisé un chiffre d'affaires d'environ 535 milliards d'euros. Ces entreprises ont généré une valeur ajoutée de 139 milliards d'euros et employaient plus de 1,1 million de personnes, ce qui représentait respectivement 2,9% et 1,0% du total de l'économie marchande non financière.

Graph. 1 : Emploi et valeur ajoutée dans le secteur de la «production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude» (NACE 40) en % de l'économie marchande non financière (NACE C-K sauf J), UE-25 et États membres, 2003



SE: 2002 – CY, EL, IE et MT: données non disponibles ou confidentielles. Source: Eurostat (SSE)

Lorsque l'on mesure l'importance du secteur de l'énergie par rapport à l'ensemble de l'économie marchande non financière (graphique 1), on constate que, parmi les 21 États membres pour lesquels des statistiques sont disponibles, la Slovaquie était l'État le plus spécialisé – sur le plan de la valeur ajoutée comme sur celui de l'emploi –, le secteur représentant respectivement 14,8 % et 3,4 % de l'économie marchande non financière. En revanche, le pays le moins spécialisé – sur le plan de la valeur ajoutée – était les Pays-Bas où le secteur représentait 1,5 %.

Le secteur était relativement plus important dans les pays d'Europe orientale: huit de ces États membres ainsi que la Bulgarie et la Roumanie présentaient une part de valeur ajoutée et d'emploi supérieure à la moyenne.

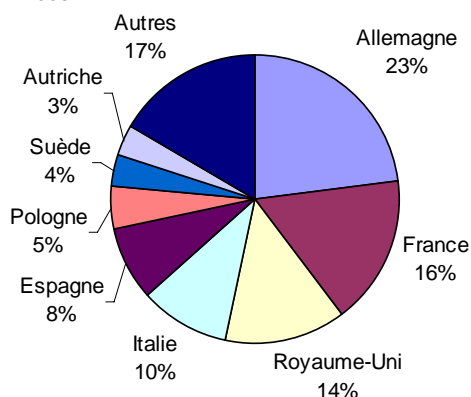
Dans l'ensemble des 21 États membres pour lesquels des statistiques étaient disponibles, le poids du secteur de l'énergie était beaucoup plus important dans l'économie marchande non financière en termes de valeur ajoutée qu'en termes d'emploi, ce qui indique une productivité apparente du travail (la valeur ajoutée par personne occupée) élevée par rapport à la moyenne de l'économie marchande non financière. La part de la valeur ajoutée représentait 10,4 fois celle de l'emploi au Portugal et, à l'autre bout de l'échelle, le rapport était de 1,8 en Lettonie.

\* Le secteur de l'énergie correspond à la division 40 de la NACE rév. 1.1: «production et distribution d'électricité, de gaz, et d'eau chaude». Ce secteur est divisé en trois groupes: «production et distribution d'électricité» (40.1), «production et distribution de combustibles gazeux» (40.2) et «production et distribution de chaleur» (40.3). En ce qui concerne l'électricité, le groupe NACE est ventilé selon que l'activité concerne la production (40.11), le transport (40.12) ou la distribution et le commerce (40.13). Pour le gaz, la ventilation s'effectue entre l'activité de production (40.21) et celle de distribution et de commerce (40.22).

Les lecteurs noteront que les entreprises impliquées dans d'autres activités liées à l'approvisionnement énergétique, telles que l'extraction de pétrole brut ou de gaz naturel, ou les activités de services connexes ne sont pas couvertes dans cette publication.

## Une productivité apparente du travail trois fois supérieure à la moyenne de l'industrie

Graph. 2 : Principaux contributeurs à la valeur ajoutée de l'UE-25 dans le secteur de la «production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude» (NACE 40), 2003



Source: Eurostat (SSE)

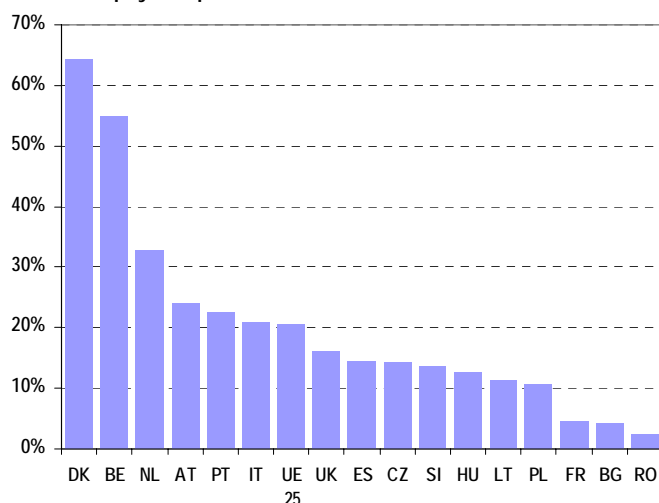
Quand on observe la composition géographique de la valeur ajoutée pour l'UE-25, on constate que l'Allemagne, principal contributeur avec une part de 23%, précédait la France de 7 points (graphique 2). Parmi les principaux pays contributeurs, les parts sont supérieures à la moyenne de l'industrie (sections C à E de la NACE) en France (+ 3 points), en Pologne (+ 2 points), en Autriche, en Espagne et en Suède (+ 1 point). Il est cependant intéressant de constater que la contribution allemande est inférieure de 3 points à celle de l'industrie.

En 2003, la productivité apparente du travail de l'UE-25 dans le secteur de l'énergie (la valeur ajoutée par personne occupée) était de 122 400 euros (tableau 1), ce qui représente 2,5 fois la moyenne de l'industrie (49 600 euros). Au cours de cette même année, les dépenses de personnel dans le secteur de l'énergie s'élevaient en moyenne à 43 200 euros par salarié, à savoir un tiers de plus que la moyenne de l'industrie (32 600 euros). Dès lors, la productivité du travail ajustée par les salaires – qui établit le lien entre la valeur ajoutée par personne occupée

et les dépenses moyennes de personnel – atteignait 283%, soit près du double de la moyenne de l'industrie (152%). Dans le même temps, le taux brut d'exploitation (la part de l'excédent brut d'exploitation dans le chiffre d'affaires) était d'environ 17% en 2003, un chiffre bien supérieur aux 10,3 % de la moyenne du secteur industriel.

Les grandes entreprises dominaient largement le secteur de l'énergie. En 2003, les petites et moyennes entreprises de moins de 250 personnes (PME) y représentaient à peine 20,5% de la valeur ajoutée de l'UE-25, ce qui était inférieur de 22 points à la moyenne de l'industrie (graphique 3). Parmi les 14 États membres pour lesquels des statistiques étaient disponibles, le Danemark était le pays où les PME étaient les plus importantes, représentant 64% de la valeur ajoutée alors qu'elles n'en généraient que 5% en France, où elles étaient les moins représentées.

Graph. 3 : Importance des PME dans la «production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude» (NACE 40) sur la base de la valeur ajoutée, UE-25 et pays disponibles, 2003



Source: Eurostat (SSE)

Tableau 1 : Principaux indicateurs relatifs à la «production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude» (NACE 40), 2003

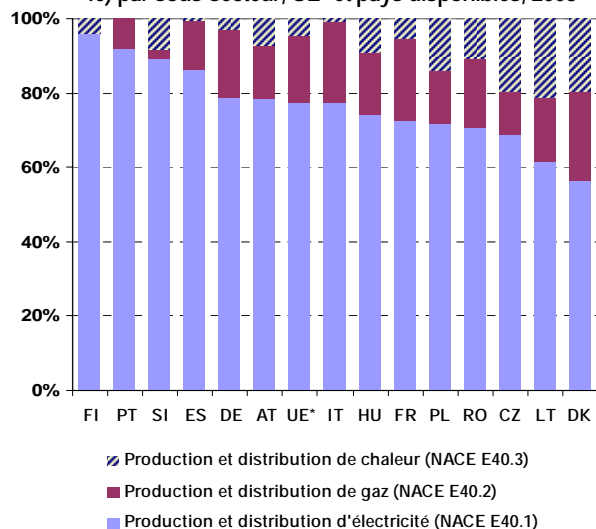
	UE-25	BE	CZ	DK	DE	EE	ES	FR	IT	LV	LT	LU	HU
Valeur ajoutée au coût des facteurs - en millions d'EUR	139 045	4 008	2 490	2 497	31 199	209	11 038	22 096	13 326	248	456	212	1 656
Personnes occupées	1 136 400	15 049	45 669	13 104	230 242	7 545	36 909	161 574	102 142	15 281	22 794	925	39 319
Nombre d'entreprises	16 000*	93	672	1 891	1 384	187	2 148	2 012	1 581	276	176	68	306
Chiffre d'affaires - en millions d'EUR	534 871	22 974	8 805	10 645	163 618	842	32 397	54 753	48 722	702	1 647	766	8 348
Dépenses moyennes de personnel - en milliers d'EUR	43,2	93,0	12,6	38,5	64,4	8,5	56,4	63,5	39,0	6,6**	7,8	69,2	15,8
Productivité apparente du travail (valeur ajoutée par personne occupée) - en milliers d'EUR	122,4	266,3	54,5	190,6	135,5	27,7	299,1	136,8	130,5	16,2	20,0	229,2	42,1
Productivité du travail ajustée par les salaires - en %	283,3	286,4	432,9	494,6	210,5	325,1	529,8	215,2	334,8	234,6**	255,5	331,1	266,1
Taux brut d'exploitation - en %	17,0*	11,4	21,9	18,9	10,0	17,2	27,9	21,6	19,3	21,3**	16,9	19,6	12,4

\* Estimation arrondie sur la base de données non confidentielles. - \*\* 2002 - \*\*\*2001 - \*\*\*\*2000 - CY, EL, IE et MT non disponibles.

Source: Eurostat (SSE)

## Production et distribution d'électricité: activité principale du secteur de l'énergie

Graph. 4 : Valeur ajoutée dans le secteur de la «production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude» (NACE 40) par sous-secteur, UE\* et pays disponibles, 2003



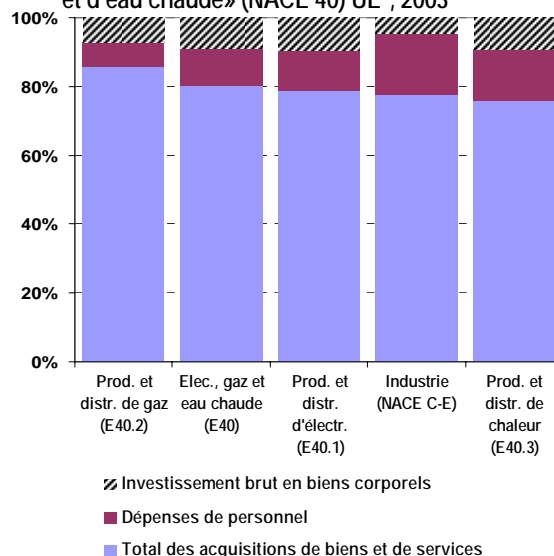
Source: Eurostat (SSE)

\* Moyenne UE sur la base de 13 États membres pour lesquels des statistiques étaient disponibles et représentant 73 % de la valeur ajoutée de l'UE-25 dans le secteur de l'énergie (NACE 40).

Dans le secteur énergétique de l'UE, l'électricité était clairement le sous-secteur le plus important. La production et la distribution d'électricité représentaient près de 77 % de la valeur ajoutée de l'UE-25 en 2003 (graphique 4). Suivaient ensuite la production et la distribution de gaz avec une part de 18 % de la valeur ajoutée, la production et la distribution de vapeur et d'eau chaude fermant la marche avec une part de 5 %.

Parmi les 13 États membres pour lesquels des statistiques étaient disponibles, c'est en Finlande que la part de la production et de la distribution d'électricité était la plus importante (96 %) par rapport à la valeur ajoutée du secteur de l'énergie et que la part de la production et de la distribution de gaz était la plus mince (0,1 %). La plus petite part de la valeur ajoutée du secteur énergétique consacrée à l'électricité se retrouvait au Danemark (57 %), pays qui consacrait également la plus grosse part au gaz (24 %) devant l'Italie et la France (22 % chacune).

Graph. 5 : Dépenses d'exploitation et en capital dans le secteur de la «production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude» (NACE 40) UE\*, 2003



Source: Eurostat (SSE)

\* Moyenne UE sur la base des 13 États membres pour lesquels des statistiques étaient disponibles et représentant 73 % de la valeur ajoutée de l'UE-25 dans le secteur de l'énergie (NACE 40).

En 2003, les dépenses d'exploitation représentaient près de 91 % du total des dépenses du secteur énergétique dans l'UE. L'acquisition de biens et de services (y compris les matières premières énergétiques) représentait 80 % du total et les dépenses de personnel 11 %. Les 9 % restants étaient consacrés aux dépenses en capital, c'est-à-dire les investissements bruts en biens corporels (graphique 5).

La part des dépenses d'exploitation dans le secteur énergétique de l'UE était inférieure de quatre points à la moyenne de l'industrie (95 %), principalement en raison d'une part moins élevée de dépenses de personnel (sept points de moins). Dans le même temps, la part des acquisitions de biens et de services et celle des dépenses en capital étaient supérieures à la moyenne de l'industrie de respectivement trois et quatre points. Cette différence

Tab. 1 : Principaux indicateurs relatifs à la «production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude» (NACE 40), 2003 (suite)

	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE**	UK	BG	RO	NO****	CH***
Valeur ajoutée au coût des facteurs - en millions d'EUR	3 361	4 494	6 380	2 783	441	1 636	2 523	4 896	18 557	793	838	2 060	6 246
Personnes occupées	23 765	29 179	172 731	12 627	7 738	30 957	13 020	22 857	94 345	41 190	110 749	15 340	22 069
Nombre d'entreprises	415	774	1 282	260	267	134	612	1 127	407	139	232	:	337
Chiffre d'affaires - en millions d'EUR	25 951	15 894	22 620	9 464	1 440	5 137	8 074	19 018	63 037	3 598	6 749	8 109	15 752
Dépenses moyennes de personnel - en milliers d'EUR	48,2	62,7	11,3	50,7	23,2	9,9	45,4	52,2	49,1	6,06	5,0	:	:
Productivité apparente du travail (valeur ajoutée par personne occupée) - en milliers d'EUR	141,4	154,0	36,9	220,4	57,0	52,8	193,8	214,2	196,7	19,3	7,6	134,3	283,0
Productivité du travail ajustée par les salaires - en %	293,4	245,6	326,5	435,1	245,2	533,6	426,5	410,6	400,9	318,1	151,2	:	:
Taux brut d'exploitation - en %	8,5	16,9	19,5	22,8	18,5	25,9	24,6	19,7	22,1	15,1	4,2	17,2	29,5

\*\*\*2001 - \*\*\*\*2000

Source: Eurostat (SSE)

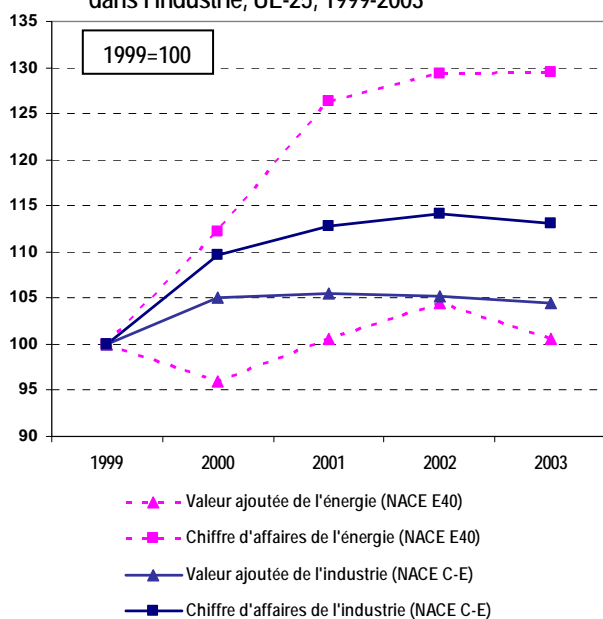
est en partie due aux coûts élevés liés à l'acquisition des matières premières nécessaires à la production d'énergie, mais également aux changements structurels qu'a connu le secteur.

C'est dans le sous-secteur du gaz que l'on retrouve la plus grande proportion d'acquisitions de biens et de

services et la part la plus faible consacrée aux frais de personnel, alors que dans le sous-secteur de la production et distribution de chaleur, c'est la situation inverse qui prime. On n'a pas enregistré de différence substantielle en ce qui concerne la part des dépenses en capital, mais c'est dans le sous-secteur du gaz que cette part est la moins importante (7 %).

## Augmentation plus rapide du chiffre d'affaires que la moyenne de l'industrie

Graph. 6: Évolution du chiffre d'affaires\* et de la valeur ajoutée dans le secteur de la «production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude» (NACE 40) et dans l'industrie, UE-25, 1999-2003



\* Chiffre d'affaires en prix courants non déflatés. Source: Eurostat (SSE)

Entre 1999 et 2003, le chiffre d'affaires du secteur de l'énergie a augmenté de 29,5 %, un chiffre beaucoup plus élevé que les 13,2 % de croissance moyenne de l'industrie (graphique 6). Cette situation s'explique en grande partie par les différences d'évolution rencontrées entre 2000 et 2001, lorsque le chiffre d'affaires du secteur énergétique a connu une croissance de 12,6 %, alors que celle de l'industrie était de 2,8 % à peine.

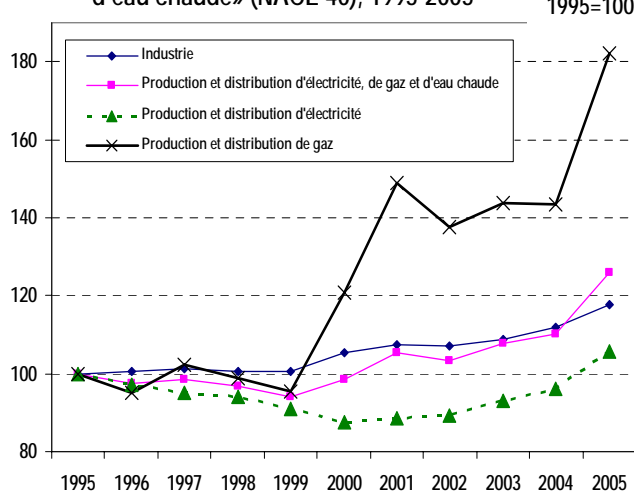
Le chiffre d'affaires d'une entreprise dépend en grande partie des quantités vendues et du prix reçu à l'unité. Ce dernier élément reflète un certain nombre de facteurs, tels que la demande, le coût des matières premières et les autres coûts de production, ainsi que les taxes perçues sur les produits (à l'exception des taxes déductibles, comme la TVA). En outre, le chiffre d'affaires total d'un secteur bien précis dépend également des changements structurels au sein de ce secteur.

D'après les statistiques d'Eurostat dans le domaine énergétique, la production d'énergie primaire a diminué de 1,9 % dans l'UE-25 entre 1999 et 2003, alors que la consommation finale d'énergie a connu une augmentation de 5,5 %, ce qui implique une dépendance accrue vis-à-vis des importations d'énergie. Cela se reflète également dans le fait que la valeur ajoutée générée par le secteur énergétique en 2003 est plus ou moins identique au niveau de 1999, comme on peut le voir sur le graphique 6.

Plutôt que de découler d'une augmentation des volumes de production, une partie de la croissance du chiffre d'affaires enregistrée entre 1999 et 2003 semble résulter d'une augmentation des prix de l'énergie. Sur la base de l'indice des prix à la production, les prix dans le secteur énergétique ont connu une augmentation plus ou moins identique à celle de la moyenne de tout le secteur industriel (+ 4,9 %) entre 1999 et 2000 (graphique 7).

Néanmoins, entre 2000 et 2001, alors que la croissance du prix moyen dans l'industrie ralentissait pour s'établir à 1,9 %, la tendance à la hausse se poursuivait dans le secteur énergétique (+ 7 %). Cette tendance était principalement due à l'augmentation importante des prix du gaz entre 1999 et 2001 (+ 56 %), elle-même liée à la hausse des prix du pétrole brut. Au cours des trois mêmes années, en revanche, l'indice des prix à la production de l'électricité a connu une baisse de 2,7 %.

Graph. 7: Évolution des prix à la production dans le secteur de la «production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude» (NACE 40), 1995-2005



Source: Eurostat (SSE)

L'augmentation du chiffre d'affaires semble en outre également liée à des modifications structurelles découlant partiellement de la libéralisation du secteur de l'énergie. Déjà en cours dans certains États membres dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, cette libéralisation a reçu un nouvel élan à la faveur des nouvelles directives sur l'électricité et le gaz adoptées en 2003. Cette législation a pour objectif d'ouvrir les marchés de l'électricité et du gaz pour tous les consommateurs, notamment grâce au «dégroupage», c'est-à-dire le découplage des activités d'exploitation du réseau (transport, distribution et stockage) de la production et de l'approvisionnement.

<sup>1</sup> Directives 2003/54/CE et 2003/55/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2003.

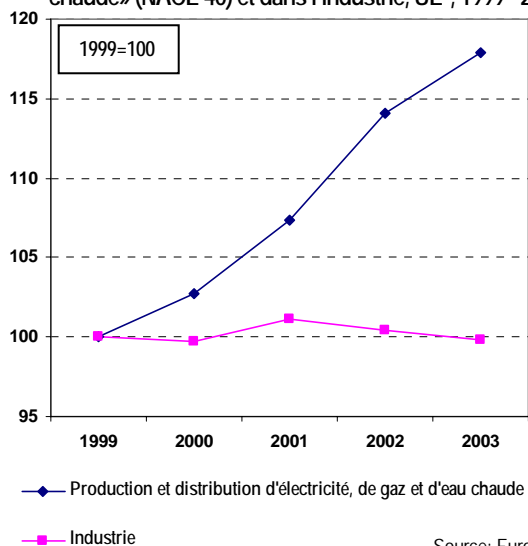
Une telle séparation devrait entraîner une augmentation du chiffre d'affaires total, même en cas de stagnation de la production ou de la valeur ajoutée, en raison tout simplement des ventes réalisées entre les différentes unités. Elle devrait également s'accompagner d'une augmentation semblable des acquisitions de biens et de services. En effet, dans le secteur énergétique, le total des acquisitions a connu une évolution très proche de celle du chiffre d'affaires entre 1999 et 2003.

Les lecteurs noteront également que la tendance générale à la spécialisation et à l'externalisation (qui voit les entreprises se concentrer de plus en plus sur leur métier de base et acquérir les autres services à des fournisseurs externes) devrait aussi déboucher sur une situation semblable. Cela pourrait peut-être expliquer en partie pourquoi l'industrie dans son ensemble a connu une évolution identique, quoique moins marquée.

## Le nombre d'entreprises du secteur de l'énergie a augmenté considérablement, alors que leur nombre a stagné pour l'ensemble de l'industrie

Au cours de la période 1999-2003, le nombre d'entreprises actives dans le secteur énergétique de l'UE-25 a augmenté d'environ 18% alors qu'à l'inverse, le total pour l'ensemble de l'industrie a très légèrement baissé en 2003 (graphique 8). En termes absolus, la croissance la plus forte a été enregistrée en Espagne, où le nombre d'entreprises est passé de 1 172 à 2 148.

Graph. 8: Évolution du nombre d'entreprises actives dans la «production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau chaude» (NACE 40) et dans l'industrie, UE\*, 1999 - 2003



Source: Eurostat (SSE)

\*Moyenne UE sur la base des statistiques disponibles et non confidentielles pour 18 États membres représentant 85 % des entreprises énergétiques de l'UE-25 en 2003.

Il faut préciser que cette croissance du nombre d'entreprises comprend les «véritables» naissances d'entreprises ainsi que les entrées dans la population statistique en raison de fusions, de scissions, de changements d'activité principale d'entreprises existantes ou d'autres types de restructurations de l'ensemble des entreprises déjà en activité.

L'examen des données sur la démographie des entreprises fournit une série d'informations sur les «véritables» naissances d'entreprises. Ainsi, en Espagne, le taux de «véritables» naissances – par rapport au nombre total d'entreprises actives dans le secteur de l'énergie – était invariablement un des plus élevés de tous les États membres au cours de cette période, passant de 8,9 % en 1999 à 12 % en 2003 et dépassant constamment la moyenne de l'industrie du pays. Sur la base des chiffres disponibles, c'est au Luxembourg que le taux le plus élevé a été enregistré: 56,8 % de l'ensemble des entreprises

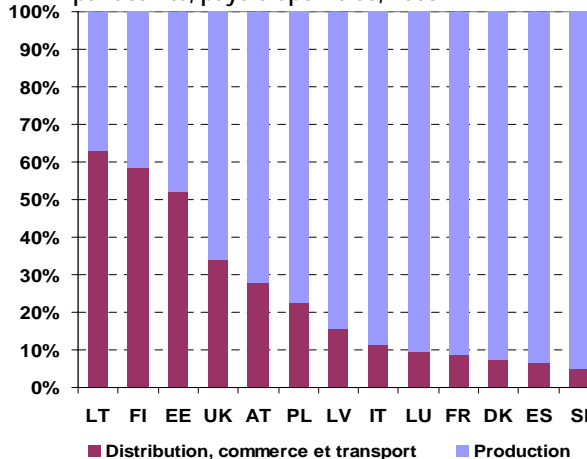
énergétiques enregistrées en 2003 ont été créées au cours de cette même année, alors que la moyenne du pays pour l'ensemble de l'industrie s'élevait à 8,7 %.

En ce qui concerne la taille de ces nouveaux arrivants pour la période 1999-2003, on constate une part plus grande de nouvelles petites entreprises dans le secteur de l'énergie par rapport à la moyenne de l'industrie. Le taux de nouvelles entreprises était habituellement le plus élevé dans les entreprises unipersonnelles et dans celles occupant entre 1 et 4 personnes. Les nouvelles entreprises de 5 personnes ou plus, en particulier celles de 20 salariés ou plus, étaient beaucoup plus rares.

L'apparition de nouveaux distributeurs est une des conséquences de la libéralisation du marché. Ces distributeurs ne sont pas nécessairement impliqués dans la production ou l'importation d'énergie. Comme il ressort du numéro de Statistiques en bref «Indicateurs du processus de libéralisation du marché européen de l'électricité» (Environnement et énergie 6/2006), le nombre de fournisseurs d'électricité est habituellement plus élevé dans les pays où une libéralisation totale a déjà eu lieu.

Cela dit, dans la majorité des cas, seule une infime fraction de ces fournisseurs, voire un seul, peut revendiquer une part de marché significative. En Allemagne par exemple, 940 distributeurs étaient enregistrés, mais seuls quatre d'entre eux avaient atteint une taille considérable (au moins 5 % de la quantité totale d'électricité produite au niveau national). De même, 166 distributeurs d'électricité étaient recensés en France, mais un seul pouvait être considéré comme un acteur majeur (chiffres non présentés ici).

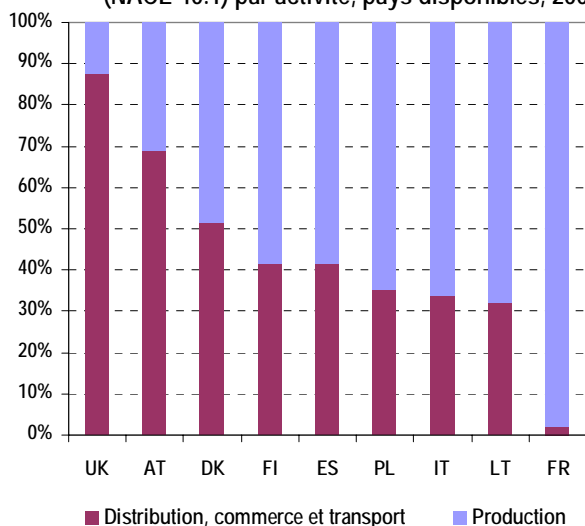
Graph. 9: Ventilation des entreprises d'électricité (NACE 40.1) par activité, pays disponibles, 2003



Source: Eurostat (SSE)

Comme le montre le graphique 9, l'activité principale de la plupart des entreprises du sous-secteur de l'électricité en 2003 était la production d'électricité. Dans 11 des 14 États membres pour lesquels des statistiques étaient disponibles, plus de 65 % des entreprises du secteur de l'électricité étaient actives dans la production et, dans six d'entre elles, cette part dépassait 90 %. À l'inverse, en Lituanie, en Finlande et en Estonie, la part d'entreprises s'occupant principalement de la distribution, du commerce et du transport atteignait 50 %, voire 60 %.

Graph.10: Ventilation de la valeur ajoutée dans l'électricité (NACE 40.1) par activité, pays disponibles, 2003\*



\* FR: données 2002.

Source: Eurostat (SSE)

Cette activité de distribution, de commerce et de transport était néanmoins plus importante en termes de valeur ajoutée. En 2003, elle représentait plus de 30 % de la valeur ajoutée générée par le sous-secteur de l'électricité dans huit États membres, dépassant la barre des 50 % en Autriche et au Danemark et atteignant jusqu'à 87 % au Royaume-Uni (graphique 10).

La distribution et le commerce occupaient une place encore plus prépondérante dans le sous-secteur de la production et distribution de gaz (NACE 40.2, chiffres non présentés ici). Dans neuf États membres pour lesquels des données étaient disponibles, le commerce et la distribution représentaient des parts extrêmement élevées de la valeur ajoutée, variant entre 96 % et 100 %.

D'une manière générale, le degré d'ouverture du marché, défini en pourcentage de l'ensemble de l'électricité ou du gaz utilisé par les consommateurs libres de choisir leur fournisseur, a augmenté avec le temps. Comme le montre le tableau 2, pour les États membres pour lesquels des données sont disponibles, soit le degré d'ouverture du marché a augmenté considérablement entre 2001 et 2005, soit il avait déjà atteint 100 % en 2001. Des changements d'importance étaient enregistrés, principalement pour les principaux pays contributeurs, tels que l'Espagne, la France et l'Italie, avec dans certains cas une libéralisation totale.

En septembre 2005, 10 États membres avaient achevé la libéralisation totale du marché de l'électricité pour les

consommateurs industriels et résidentiels et sept avaient fait de même pour le marché du gaz. Le Danemark, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Autriche et le Royaume-Uni avaient totalement libéralisé les deux marchés.

Tab. 2: Évolution du degré d'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité entre 2001\* et 2005\*\*

	Electricité		Gaz	
	2001	2005	2001	2005
Belgique	35%	90%	59%	90%
République tchèque	:	74%	:	25%
Danemark	90%	100%	30%	100%
Allemagne	100%	100%	100%	100%
Estonie	:	12%	:	95%
Grèce	30%	62%	:	:
Espagne	45%	100%	72%	100%
France	30%	70%	20%	70%
Irlande	30%	100%	75%	86%
Italie	45%	79%	65%	100%
Chypre	:	35%	:	:
Lettonie	:	76%	:	0%
Lituanie	:	74%	:	90%
Luxembourg	:	84%	51%	80%
Hongrie	:	67%	:	66%
Malte	:	0%	:	:
Pays-Bas	33%	100%	45%	100%
Autriche	100%	100%	49%	100%
Pologne	:	80%	:	72%
Portugal	30%	100%	:	:
Slovénie	:	77%	:	91%
Slovaquie	:	79%	:	72%
Finlande	100%	100%	100%	:
Suède	100%	100%	47%	95%
Royaume-Uni	100%	100%	100%	100%

Source: Eurostat (Energie)

\* Source pour les données de 2001: «Premier rapport d'étalonnage sur la mise en œuvre du marché intérieur du gaz et de l'électricité», Bruxelles, (3.12.2001).

\*\* Source pour les données 2005: Statistiques en bref «Indicateurs du processus de libéralisation du marché européen de l'électricité 2004-2005» (Environnement et énergie, 6/2006) et «Indicateurs du processus de libéralisation du marché européen du gaz, 2004-2005» (Environnement et énergie, 8/2006).

Néanmoins, en observant la situation jusqu'en 2005, on constate que la libéralisation, plus particulièrement le «dégroupage» des activités liées au réseau (transport, distribution et stockage) par rapport à la production et à l'approvisionnement, n'a été ni aussi rapide ni aussi approfondi que la Commission ne l'avait préconisé<sup>1</sup>.

Parmi les préoccupations évoquées figure le fait que, sur de nombreux marchés, la concentration reste élevée et que la consolidation de l'industrie s'est poursuivie depuis le lancement du processus de libéralisation. La Commission signale par exemple la récente diminution du nombre de véritables nouveaux arrivants sur le marché et le fait que seule une part très limitée de nouveaux projets de production d'électricité avait été commandée par d'autres opérateurs que ceux déjà en place.

<sup>1</sup> «Rapport sur l'état d'avancement de la création du marché intérieur du gaz et de l'électricité», 15.11.2005, COM (2005) 568 final.

## ➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES MÉTHODOLOGIQUES

### SOURCES DES DONNÉES

Sauf indication contraire, tous les chiffres figurant dans la présente publication proviennent d'Eurostat. La plupart des sources des données sont mises à jour en permanence et révisées, le cas échéant. La présente publication reflète l'état de disponibilité des données dans la base de données de référence d'Eurostat en juin 2006.

Les **statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)** sont la principale source des données qui ont servi à l'élaboration de cette publication. Deux grands ensembles de données SSE ont été utilisés: les statistiques annuelles sur les entreprises et les statistiques annuelles sur les entreprises ventilées par classes de taille. Ces dernières, tout comme d'autres ensembles de données SSE, sont disponibles dans la rubrique «Industrie, commerce et services» du site web d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat> (sélectionner «Données» / «Industrie, commerce et services» / «Vue horizontale» / «Statistiques structurelles sur les entreprises»). D'autres publications, données et informations générales sont disponibles dans la section consacrée aux entreprises européennes, située directement sous la rubrique «Industrie, commerce et services» du site web d'Eurostat.

Les **statistiques conjoncturelles sur les entreprises (STS)** ont été utilisées pour compléter les données SSE par des informations sur le développement des séries chronologiques, sur la base de l'indice de la production industrielle, qui montre l'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs à prix constants ainsi que de l'indice des prix à la production, qui montre le développement du prix moyen des marchandises et des services qui y sont liés.

Des **statistiques énergétiques** sur la production, la consommation, le commerce et le degré d'ouverture du marché ont également été utilisées.

### PAYS

La présente publication concerne l'Union européenne et ses 25 États membres (UE-25): la Belgique (BE), la République tchèque (CZ), le Danemark (DK), l'Allemagne (DE), l'Estonie (EE), la Grèce (EL), l'Espagne (ES), la France (FR), l'Irlande (IE), l'Italie (IT), Chypre (CY), la Lettonie (LV), la Lituanie (LT), le Luxembourg (LU), la Hongrie (HU), Malte (MT), les Pays-Bas (NL), l'Autriche (AT), la Pologne (PL), le Portugal (PT), la Slovaquie (SK), la Finlande (FI), la Suède (SE) et le Royaume-Uni (UK). Les pays candidats ainsi que ceux de l'AELE et de l'EEE pour lesquels des statistiques étaient disponibles ont également été pris en considération: la Bulgarie (BG), la Roumanie (RO), la Suisse (CH) et la Norvège (NO).

### UE-25

Les agrégats pour l'UE-25 incluent, le cas échéant, des estimations pour les éléments manquants. Ceux extraits de l'ensemble de données SSE ont été complétés, le cas échéant, par des estimations arrondies réalisées sur la base de statistiques non confidentielles. En raison de cet arrondissement, des différences peuvent survenir entre les agrégats et leurs composants. En l'absence d'agrégats UE, ce sont les moyennes des pays pour lesquels des données existent qui sont présentées.

### TAUX DE CHANGE

Toutes les monnaies sont converties en euros/euros aux taux de change moyens en vigueur pendant l'année écoulée.

### SYMBOLES

«:» non disponible ou confidentiel

### SECTEURS

Les statistiques sont présentées par secteur d'activité, conformément au système de classement de la NACE rév. 1.1. Des comparaisons sont établies avec l'ensemble de l'économie marchande non financière et/ou l'ensemble de l'industrie (sections C-E de la NACE). L'économie marchande non financière englobe les sections C (industries extractives), D (industrie manufacturière), E (production et distribution d'électricité, de gaz

et d'eau), F (construction), G (commerce), H (hôtels et restaurants), I (transport et communication) et K (immobilier, location et services aux entreprises). Aux fins de cette comparaison, Chypre exclut la division K73, et l'Irlande et la Norvège la section E.

### UNITÉ CONSIDÉRÉE

L'unité considérée est l'entreprise. Une entreprise peut exercer une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux. Les entreprises sont classées par secteurs (nomenclature NACE) en fonction de leur activité principale. Il importe de ne pas confondre entreprise et unité locale, qui correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise sise en un lieu topographiquement identifié.

### VARIABLES DES STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES

Les variables sont définies conformément au règlement n° 2700/98 de la Commission.

#### **Nombre d'entreprises**

Nombre d'entreprises actives pendant au moins une partie de la période de référence

#### **Nombre de personnes occupées**

Nombre total de personnes travaillant dans l'unité considérée et de personnes travaillant à l'extérieur de cette unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle. Il inclut les propriétaires exploitants, les aides familiaux non rémunérés, les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, etc.

#### **Valeur ajoutée au coût des facteurs**

Revenu brut des activités d'exploitation après prise en considération subventions d'exploitation et des impôts indirects (y compris la taxe sur la valeur ajoutée)

#### **Chiffre d'affaires**

Montants facturés par l'unité considérée au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché des biens ou des services fournis à des tiers

#### **Dépenses moyennes de personnel**

Rémunération totale, en espèces ou en nature, due par un employeur à un salarié pour le travail effectué. Elle est divisée par le nombre de salariés (travailleurs rémunérés), y compris les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, etc., mais à l'exclusion des personnes en congé pour une durée indéterminée.

#### **Productivité apparente du travail**

Indicateur simple de productivité qui correspond à la valeur ajoutée divisée par le nombre de personnes occupées.

#### **Productivité du travail ajustée par les salaires (%)**

Valeur ajoutée divisée par les dépenses de personnel, une fois que ces dernières ont été divisées par la part des salariés (travailleurs rémunérés) dans le nombre total de personnes occupées. Cet indicateur peut également être calculé en divisant la productivité apparente du travail par les dépenses moyennes de personnel.

#### **Excédent brut d'exploitation**

Excédent dégagé par les activités d'exploitation après la rémunération de la main-d'œuvre. Il correspond à la valeur ajoutée au coût des facteurs, diminuée des dépenses de personnel.

#### **Taux brut d'exploitation (%)**

Indicateur de rentabilité, où l'excédent brut d'exploitation est lié au chiffre d'affaires dégagé.

#### **Acquisitions de biens et de services**

Tous les biens et services achetés à des fins de revente ou de consommation durant le processus de production: sont exclus les biens d'équipement, dont la consommation est enregistrée au titre de la consommation de capital fixe.

#### **Investissements bruts en biens corporels**



Tous les biens corporels neufs ou usagés achetés auprès de tiers ou produits pour compte propre et dont la durée d'utilisation est supérieure à un an. Ces biens corporels comprennent également les «non-produits», tels que les terrains.

## ***Pour en savoir plus:***


Données : [Site web EUROSTAT/Page d'accueil/Industrie, commerce et services/Données](#)

 **Industrie, commerce et services**

  **Industrie, commerce et services - vue horizontale**

  **Statistiques structurelles sur les entreprises (Industrie, Construction, Commerce et Services)**

  **Statistiques annuelles sur les entreprises**

 **Statistiques annuelles détaillées sur l'électricité, le gaz et l'eau (partie de l'Annexe 2) - (NACE : E)**

---

### **Les journalistes peuvent contacter le service média support :**

Bâtiment BECH, Bureau A4/125  
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408  
Fax (352) 4301 35349

E-mail: [eurostat-mediasupport@ec.europa.eu](mailto:eurostat-mediasupport@ec.europa.eu)

### **European Statistical Data Support:**

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:  
<http://ec.europa.eu/eurostat/>

---

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

### **l'Office des publications officielles des Communautés européennes.**

2, rue Mercier  
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>  
E-mail: [info-info-opoce@ec.europa.eu](mailto:info-info-opoce@ec.europa.eu)

---